

AFFAIRE N°24/8 - Aménagement de la Route de Montgaillard - Approbation du dossier d'appel d'offres.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Au titre du programme de Voirie 1974 ont été inclus les travaux d'aménagement du Chemin de Montgaillard partie comprise entre le Boulevard Doret et le Chemin de la Vierge.

Ils consisteront en :

- la mise en place de trottoirs
- la pose de réseaux EU et EP
- l'aménagement de la chaussée.

La Direction Départementale de l'Équipement à qui a été confiée l'étude du projet, vient de me faire parvenir le dossier d'appel d'offres de ces travaux.

Les crédits sont prévus au Chapitre 901 Article 233-19 du Budget de 1976 (crédits reportés).

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier qui vous est présenté
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise qui aura fait l'offre la plus avantageuse.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Approuvé
 St Denis le 16/3/76
 Pour le Préfet
 Le Secrétaire Général
 Signé: G. DALEX
 Sans copie certifiée
 conforme

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Directeur des
 Finances et des
 collectivités locales
 P. PASTOR